

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre	Item du tarif.
<b>P</b>					
Pipes de plâtre à fumer	26	35 par cent.	Plomb en barres, en bloc et en feuilles...	28	60 c. p. 100 lbs
Placages de bois, sciés seulement.....	24	10 "	Plomb, nitrate de.....	14	5 p. c.
Placage d'ivoire, scié seulement.....	24	Exempt.	Plomb rouge et blanc.	14	5 p. c.
Plaids de coton.....	17	2c. p. verge carré et 15 par cent.	Plomb, tuyaux de.....	28	1½ c. p. lb.
			Plombago.....	28	10 p. c.
Planches, (voir bois de construction).....	24	Exempt	Plombago, tous articles en, N. A. S.....	28	25 p. c.
Planches sciées, mais non autrement ouvrées.....	24	"	Plumes artificielles, N. A. S.....	18	25 p. c.
Plantains, O. C., (voir fruits verts).....	21	"	Plumes d'autruches et de vautours, préparées.....	18	30 par cent.
Plantes à fruits, O. C.....	30	"	Plumes d'autruches, non préparées.....	18	20 par cent.
Plants de vignes, O. C.....	30	"	Plumes d'autruches préparées.....	18	30 par cent.
Plants. savoir: Arbres fruitiers, N. A. S.....	30	20 par cent.,	Plumes d'oies, à l'état naturel ou non taillées.....	32	Exempt.
Plaques de poêle.....	28	\$16 p. tonne mais pas moins de 30 p. cent.	Plumes d'oies pour écrire.....	32	20 par cent.
			Poignets de toile ou de coton.....	18	4c. p. pr. et 30 par cent.
Plaques gravées sur bois ou sur acier ou autre métal.....	3	20 par cent.	Poil d'Angola, de buffle et de bison, de chameau et de chèvre, soies de porcs, crin de cheval, nettoyés ou non, mais non frisés ou autrement ouvrés.....	23	Exempt.
Plaques photographiques sèches.....	26	15c. p. pd. c.	Poil de chèvre.....	16	25 par cent.
Plaques pour vaisseaux ou navires en fer ou mixte.....	28	Exempt.	Poil de chèvre, nettoyé ou non, mais non frisé ou autrement ouvré.....	23	Exempt.
Platine, fil de.....	28	"	Poil pour chapelier, séparé de la peau.....	23	"
Plâtre de Paris, calciné ou manufacturé..	26	15 c. p. 100 lbs	Pointes et petits clous sans tête, n'excédant pas 16 onces par mille.....	28	2c. par 1000.
Plâtre de Paris, calciné ou manufacturé, en baril n'excédant pas 300 lbs.....	26	45 c. p. bar.	Poires, essence de, (voir essences).....	14	\$1.90 p. g. i. et 20 p. c.
Plâtre de Paris ou gypse moulu non calciné.....	26	10 c. p. 100 lbs	Poiriers, O. C.....	30	Exempt.
Plomb, acétate de.....	14	5 p. c.	Pois.....	21	10c. p. minot
Plomb, articles en, non autrement spécifiés.....	28	30 p. c.	Poisson, tout autre poisson saumuré, en barils, un centin par livre.....	20	1c. par lb.
Plomb, blanc de, en pâte, non mélangé avec de l'huile.....	14	5 p. c.			
Plomb de chasse.....	8	1½ c. p. lb.			
Plomb de rebut et en saumon.....	28	40 c. p. 100 lbs			